



INSTITUT DE FORMATION EN ERGOTHERAPIE
MONTPELLIER

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Je, soussigné(e) :

Les ressources informatiques de notre établissement ne doivent en aucune manière être utilisées à des fins de production, de reproduction, de représentation, de plagiat, de mise à disposition ou de communication au public, d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin, tels que des textes, images, photographies, œuvres musicales, œuvres audiovisuelles, logiciels et jeux vidéo, sans l'autorisation des titulaires des droits prévue aux livres I et II du Code de la propriété intellectuelle lorsque cette autorisation est requise.

L'utilisateur est tenu de se conformer à la politique de sécurité de l'Institut de formation, y compris aux règles d'utilisation des moyens de sécurisation mis en œuvre dans le but de prévenir l'utilisation illicite des ressources informatiques et de s'abstenir de tout acte portant atteinte à l'efficacité de ces moyens.

Il est rappelé à cet égard que le titulaire d'un accès à Internet, et donc l'Institut de formation, est tenu de sécuriser cet accès afin qu'il ne soit pas utilisé à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin.

S'il ne se conforme pas à cette obligation, le titulaire peut voir sa responsabilité pénale engagée au titre de la négligence caractérisée. Cette contravention est punie d'une peine d'amende d'un montant maximum de 1500 euros pour les personnes physiques et 7500 euros pour les personnes morales, qui peut être assortie d'une peine de suspension à l'accès à Internet d'une durée maximum d'un mois. Ces sanctions sont prononcées par le juge judiciaire.

Cette responsabilité du titulaire d'accès n'exclut en rien celle de l'utilisateur qui peut se voir reprocher un délit de contrefaçon (article L. 335-3 du Code de la propriété intellectuelle).

Fait à :

Le :

Signature

Faire précéder la mention « Lu et approuvé, bon pour accord »